

OUTILS DE PLAIDOYER DE L'INDICE OUT OF THE SHADOWS
(SORTIR DE L'OMBRE) | Fiche de renseignements

Utiliser les scores de l'indice Out of the Shadows à des fins de plaidoyer

Pilier de la guérison



Researched and developed by

**ECONOMIST
ENTERPRISE**



**Together
for girls**
STRENGTH IN NUMBERS

**brave
movement.**

Table des matières

À propos de cette fiche de renseignements	1
À quoi ressemble la guérison lorsque les systèmes fonctionnent	1
Ce qu'aborde le pilier de la guérison	2
Comment interpréter chaque score	3
Comment utiliser cette fiche de renseignements dans votre plaidoyer	6
Connexion entre la guérison et d'autres piliers	7
Humaniser la guérison	8
Ce qui se produit	8
Ce qui pourrait se produire	9
Comment continuer	10



Researched and developed by



Utiliser les scores de l'indice Out of the Shadows à des fins de plaidoyer

Pilier de la guérison

À propos de cette fiche de renseignements

Cette fiche de renseignements est l'un des outils de plaidoyer apportés par l'indice Out of the Shadows (« l'Indice ») 2026. Elle explique ce que mesure le pilier de la guérison, ce que signifient les scores et comment utiliser les conclusions dans votre plaidoyer. Elle a été conçue à l'intention des organisations de la société civile (OSC), des défenseurs des survivant.e.s, des défenseurs des jeunes et de toute personne dialoguant avec les décideurs politiques ou les pouvoirs publics sur les services destinés aux enfants et aux adolescent.e.s qui ont subi des violences sexuelles.

À quoi ressemble la guérison lorsque les systèmes fonctionnent

Un enfant qui a subi des violences sexuelles est reçu par un professionnel de la santé formé, dans un cadre calme et privé. Son examen médical suit des lignes directrices claires et préserve les preuves. Des services gratuits d'appui à la santé mentale et de protection de l'enfant sont offerts dans un délai de quelques jours, et non de plusieurs mois, car les services pluridisciplinaires sont bien coordonnés. La famille est mise en relation avec une assistance juridique et informée de son droit à une indemnisation. Il n'est pas exigé à l'enfant ou l'adolescent.e d'affronter la procédure seul.e.

Voici une vision de ce qui peut être possible grâce à des systèmes de guérison solides. Le pilier de la guérison de l'indice Out of the Shadows évalue dans quelle mesure les pays ont mis en place les services nécessaires pour offrir des soins de haute qualité aux enfants et aux adolescent.e.s qui ont subi des violences.

Ce qu'aborde le pilier de la guérison

Le pilier de la guérison évalue si un pays fournit les soins et le soutien dont les enfants et les adolescent.e.s ont besoin après avoir été victimes de violences sexuelles. Ses cinq indicateurs portent sur les lois, les politiques, les programmes et les services essentiels que nous devons avoir mis en place. Vous trouverez ci-dessous une description de ce que chaque indicateur mesure, et du rôle joué par chacun dans la guérison.

Indicateur	Ce qu'il mesure	Pourquoi c'est important	Gamme des scores
3.1 Soins médicaux	Des centres de crise ou des hôpitaux fournissent-ils des examens, des tests et des traitements gratuits après des violences sexuelles ?	Un enfant qui dénonce des violences doit pouvoir accéder à un examen médical sans frais ou délais.	0 à 4
3.2 Services intégrés pour les victimes et les survivant.e.s	Les pouvoirs publics fournissent et financent-ils des services coordonnés pour les victimes et les survivant.e.s de la violence sexuelle, comme un soutien sanitaire, psychosocial, légal et judiciaire, et dans quelle mesure ces services sont-ils dispensés dans le cadre de modèles intégrés ou de type guichet unique ?	Un enfant qui dénonce des violences doit pouvoir accéder à des services sans naviguer dans un système complexe ou répéter la divulgation dans plusieurs bureaux.	0 à 4
3.3 Lignes directrices sur la santé	Des lignes directrices cliniques nationales existent-elles pour intervenir en cas de violence sexuelle contre les enfants, et évoquent-elles la conservation des preuves ?	En l'absence de lignes directrices, les professionnels de la santé peuvent ne pas savoir comment intervenir, et des preuves médico-légales peuvent être perdues.	0 à 2
3.4 Assistance juridique	Les victimes et les survivant.e.s ont-ils/elles droit à une assistance juridique financée par les pouvoirs publics et prévue par la loi ?	Les enfants et les familles ne doivent pas être contraints de payer un avocat pour accéder à la justice.	0 à 1

Indicateur	Ce qu'il mesure	Pourquoi c'est important	Gamme des scores
3.5 Indemnisation	Existe-t-il des mécanismes judiciaires ou administratifs permettant aux victimes et aux survivant.e.s d'obtenir une indemnisation ?	L'indemnisation reconnaît les dommages et soutient la récupération ; elle doit être un droit, non pas un privilège.	0 à 2

Comment interpréter chaque score

Un score plus élevé signifie que des systèmes plus protecteurs sont en place. Un score plus faible indique la présence de lacunes qui peuvent priver des soins adéquats les enfants et les adolescent.e.s ayant subi des violences.

3.1 Accès aux soins médicaux (0 à 4)

0	L'accès aux soins médicaux gratuits est gravement limité. Les services peuvent n'exister que dans les villes principales, ne pas assurer la collecte des preuves ou ne réaliser que des tests de base.
1	Certains services gratuits existent, mais leur portée est très limitée ou leur qualité inégale. Les victimes et les survivant.e.s peuvent continuer à se heurter à des obstacles.
2	Des services médicaux gratuits limités ou partiels sont disponibles dans certaines régions et incluent certaines composantes essentielles, mais d'importantes lacunes subsistent. L'ensemble de services est incomplet ou la prestation est irrégulière, la couverture géographique est inégale et/ou les victimes et les survivant.e.s peuvent devoir payer certains examens, tests ou traitements.
3	L'accès aux services fondamentaux est étendu, mais pas universel. Des services médicaux complets sont largement disponibles et gratuits au point d'utilisation ; ils incluent des examens médicaux, la collecte de preuves médico-légales et d'autres soins connexes. Cependant, des lacunes d'accès notables persistent, par exemple dans les zones rurales ou au niveau de la disponibilité ou de la rapidité des services, ou des coûts indirects peuvent se maintenir.
4	Des services médicaux gratuits, complets et financés par les pouvoirs publics sont disponibles dans tout le pays. Les victimes et les survivant.e.s peuvent accéder à des services d'examen clinique, de collecte de preuves médico-légales, de test et de traitement des infections sexuellement transmissibles (IST), de prophylaxie post-exposition (PPE), de contraception d'urgence, de prise en charge des blessures et de suivi sans obstacle majeur ou dépenses personnelles.

3.2 Services intégrés pour les victimes et les survivant.e.s (0 à 4)

0	Intégration très limitée. Certaines agences travaillent ensemble, mais essentiellement au travers d'orientations. Aucun modèle de service de type guichet unique n'existe.
1	Un petit nombre de centres de type guichet unique existent, mais ils ne font pas encore partie du système national et peuvent dépendre du financement de bailleurs de fonds ou d'organisations non gouvernementales (ONG).
2	Exemples limités de prestation de services intégrés pluridisciplinaires (p. ex., centres de type guichet unique ou Barnahus où plusieurs services sont fournis dans un cadre coordonné). Ils sont peu nombreux, non institutionnalisés et peuvent être dirigés par des bailleurs de fonds ou des ONG.
3	Un modèle de services intégrés sous la direction des pouvoirs publics fournit un soutien coordonné dans différents lieux. Cela inclut la fourniture de plusieurs services dans le cadre de centres de type guichet unique dans plusieurs lieux, quoique la couverture peut ne pas être nationale.
4	Des services intégrés financés par les pouvoirs publics sont établis dans l'ensemble du pays. Des services de soutien psychosocial, d'assistance juridique, de protection de l'enfance et de justice sont disponibles par le biais de modèles de type guichet unique ou équivalent dans toutes les régions.

3.3 Lignes directrices pour le secteur de la santé (0 à 2)

0	Il n'existe pas de lignes directrices cliniques nationales pour identifier et intervenir face à la violence sexuelle contre les enfants, ou les informations ne sont pas accessibles au public. Les professionnels de la santé manquent d'orientations officielles sur la réalisation d'examens, la documentation ou la conservation des preuves médico-légales.
1	Des lignes directrices nationales existent sur l'évaluation clinique et médico-légale des enfants qui ont subi des violences sexuelles, mais elles n'incluent pas d'orientations sur la conservation des preuves.
2	Des lignes directrices nationales complètes existent, y compris des orientations sur la réponse clinique, l'évaluation médico-légale et la conservation des preuves.

3.4 Assistance juridique (0 à 1)

0	Aucun droit à une assistance juridique gratuite n'existe, ou l'information n'est pas accessible au public.
1	Les victimes et les survivant.e.s ont le droit de recevoir une aide/assistance juridique financée par les pouvoirs publics.

3.5 Indemnisation financière (0 à 1)

0	Aucun mécanisme d'indemnisation n'existe, ou l'information n'est pas accessible au public.
1	Les victimes et les survivant.e.s ont le droit d'accéder à une indemnisation financée par l'État.

Comment utiliser cette fiche de renseignements dans votre plaidoyer

Lors d'une réunion avec des représentants des pouvoirs publics

Partagez le score en matière de guérison obtenu par le pays et utilisez-le pour ancrer votre requête. Par exemple : « **Votre pays a obtenu un score de [X] sur les lignes directrices pour le secteur de la santé. Cela signifie qu'il n'existe pas de lignes directrices destinées aux professionnels de la santé portant sur l'examen clinique des enfants qui ont subi des violences sexuelles afin que celui-ci soit adapté aux besoins des victimes et tienne compte de leur traumatisme. De plus, aucune norme en place n'aborde la façon de collecter des preuves médico-légales.** »

Dans le cadre d'une campagne ou d'une déclaration publique

Privilégiez une approche centrée sur l'humain : « **Actuellement, un enfant qui dénonce des violences sexuelles à/en [pays] peut attendre des mois pour accéder à un soutien en santé mentale, ou ne jamais le recevoir en raison de l'absence de services intégrés. L'indice Out of the Shadows montre que les services consacrés à la guérison sont insuffisants. Nous appelons [le gouvernement] à agir.** »

Dans un contexte de plaidoyer sur le budget

Associez le score en matière de guérison à une proposition chiffrée : « **Investir [montant] dans [service spécifique] remédierait à [lacune spécifique identifiée par l'indice]. Voilà les preuves et voilà la requête.** »

Connexion entre la guérison et d'autres pilier

Le pilier de la guérison ne fonctionne pas isolément. Le parcours d'un enfant dans le système dépend de plusieurs thèmes qui fonctionnent ensemble :

- **Gouvernance et redevabilité :** Le financement des services liés à la guérison est-il assuré ? Y a-t-il un plan d'action national qui inclut un soutien à l'intervention en faveur des victimes et des survivant.e.s ?
- **Prévention :** Les professionnels de la santé sont-ils formés pour identifier les violences sexuelles contre les enfants et intervenir avant qu'elles ne s'aggravent ? Y a-t-il une ligne d'assistance que les enfants peuvent appeler ?
- **Justice:** Des procédures judiciaires adaptées aux enfants sont-elles en place pour éviter que l'accès à la justice retraumatise les victimes ?

Conseil pour le plaidoyer

Si vous observez une lacune dans le pilier de la guérison, consultez les indicateurs connexes dans d'autres thèmes. Un score faible sur les services intégrés pour les victimes et les survivant.e.s (3.2) peut être lié à un engagement budgétaire insuffisant (1.4) ou à l'absence d'une formation pré-emploi pour les professionnels de la santé (2.4). Élaborer une requête transversale à plusieurs thèmes renforce votre plaidoyer.

Humaniser la guérison

Cette vignette couvre l'ensemble du pilier de la guérison et vous permet d'humaniser l'impact d'une bonne guérison sur les vies des enfants et des adolescent.e.s. Utilisez-la quand vous voulez faire un récit complet de ce qui se produit quand les systèmes échouent et à quoi cela ressemble quand ils fonctionnent, sans qu'une divulgation personnelle soit nécessaire.

CE QUI SE PRODUIT

Un enfant de 12 ans révèle des violences sexuelles à un enseignant. L'enseignant contacte la famille, qui accompagne l'enfant à l'hôpital le plus proche. Il n'y a aucun protocole sur ce qui doit se passer ensuite. Le médecin de garde n'a reçu aucune formation sur l'examen médico-légal et ne dispose d'aucune ligne directrice clinique à suivre. Aucune preuve n'est collectée. Il est conseillé à la famille de revenir un autre jour pour réaliser un dépistage des infections de transmission sexuelle, mais aucun rendez-vous n'est pris. Personne ne mentionne la possibilité d'une aide psychologique. Personne n'explique les droits légaux de l'enfant.

Trois mois plus tard, les cauchemars de l'enfant n'ont pas cessé. La famille cherche à bénéficier d'un soutien en santé mentale et est orientée vers une clinique privée qu'elle ne peut pas payer. Le service gratuit le plus proche se situe dans une autre ville. L'enfant arrête d'aller à l'école. Un voisin suggère qu'ils essayent de porter plainte, mais la famille n'a pas d'avocat et ne sait pas par où commencer. Aucun suivi n'est effectué.

CE QUI POURRAIT SE PRODUIRE

Un enfant de 12 ans révèle des violences sexuelles à un enseignant. L'enseignant suit un protocole d'orientation clair. À l'hôpital, un professionnel de la santé formé reçoit l'enfant dans une salle privée, suit les lignes directrices cliniques nationales, mène un examen médical incluant la collecte de preuves médico-légales et réalise des tests et des traitements au cours de la même visite. Grâce au modèle de prestation de services intégrés, une orientation est faite vers un psychologue communautaire gratuit, spécialisé dans le soutien aux enfants. Un assistant social explique à la famille ses options légales et les met en relation avec un service d'assistance juridique. La famille ou les personnes en charge de l'enfant ne doivent payer aucun de ces services.

Trois mois plus tard, le suivi par le psychologue continue. L'enfant est retourné à l'école. Un avocat représente les intérêts de l'enfant gratuitement. Un mécanisme d'indemnisation existe si la famille a besoin d'un soutien supplémentaire. Le système, grâce au modèle de prestation de services intégré, est resté aux côtés de l'enfant ; il n'a pas laissé la famille se débrouiller seule.

Un pont vers l'action

Il s'agit de la lacune que l'Indice nous aide à combler. Chaque étape dans ce parcours correspond à un indicateur sur la guérison : soins médicaux (3.1), services intégrés pour les victimes et les survivant.e.s (3.2), lignes directrices pour le secteur de la santé (3.3), assistance juridique (3.4) et indemnisation (3.5). [Le pays] a obtenu les scores [X] sur ces indicateurs. Nous demandons au [ministère] de [action spécifique] d'ici [année], afin qu'aucun enfant ou adolescent.e ne dépende pour sa récupération de la capacité économique de sa famille ou de son lieu de résidence.

Comment continuer

La présente fiche d'informations vous fournit des données probantes. Les autres composantes de la trousse à outils vous aident à transformer ces données en actions :

Document	Ce qu'il vous offre
Modèle de budget	Des orientations pratiques sur la façon de convertir les constats sur la guérison de l'Indice en requêtes budgétaires, avec des points d'entrée de chiffrage et un échantillon des termes à utiliser.
Guide de réunion	Un script de réunion, un format d'intervention, des questions pour la redevabilité et des suggestions de messages de suivi sur les engagements des pouvoirs publics, tous prêts à l'emploi.
Modèles de courriels	Des courriels prérédigés de sensibilisation, de suivi et de remontée en vue du dialogue avec les décideurs politiques, prévoyant des emplacements personnalisables.